



adnm

Les Acteurs Du Nouveau Monde

L'économie du Nouveau Monde

Rapport remis à Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement du
développement durable et de l'Énergie

Groupe de travail dirigé par Corinne LEPAGE

“

Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose

Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer

”

— Saint Exupéry

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
Executive Summary	6
Les propositions	8
Conclusion :	
Faire rêver les Français et créer un nouveau désir	10

RÉSUMÉ

L'économie du Nouveau Monde est déjà là. Une économie libérée des énergies fossiles et fissiles, connectée, relocalisée et au service de l'humain. Partout dans le monde, la transition énergétique est en marche. Les réussites citoyennes, entrepreneuriales, territoriales, se multiplient. Et la France n'est pas en reste ! Nous avons sous nos yeux la preuve vivante qu'une économie efficace, pourvoyeuse d'emplois, au service du bien commun et inscrite dans la durée est non seulement possible, mais capable de créer l'enthousiasme et la confiance. En regroupant ces réalisations, en les transposant à grande échelle, un nouveau modèle économique est possible. Des synergies se développent en ce sens en France. Mais malheureusement la bascule n'a pas encore eu lieu.
(1ère partie)

Pourquoi ce blocage ? Certaines causes sont diffuses : méfiance, crainte du progrès, modèle entrepreneurial figé, frilosité face à l'innovation et dysfonctionnement de la recherche. D'autres sont plus spécifiques : emplois en mutation, comptabilité publique inadaptée, blocages au niveau du financement des petites entreprises innovantes et des startups, normes obsolètes et favorisant les rentes, refus de l'État de passer aux énergies renouvelables. L'État reste bloqué sur une économie du XXe siècle et ne croit pas vraiment à la troisième révolution industrielle.
(2ème partie)

Nous pouvons et devons pourtant nous engager pour cette nouvelle économie. Mieux, nous avons tous les atouts pour en être des leaders. Ce qu'il manque ? Tout simplement les bonnes lunettes pour regarder ce Nouveau Monde et les réformes indispensables pour en tirer les bénéfices. D'autant que les leviers à actionner sont établis : mettre la santé et le bien-être en priorité, reconnaître les externalités, mieux valoriser l'immatériel, innover localement, prendre en compte la demande. Il s'agit aussi de favoriser la transformation déjà engagée de l'entrepreneuriat, d'introduire l'équité dans l'économie en acceptant de poser la question de la répartition de la marge et enfin de proposer aux médias de remplacer la peur par l'engagement.

À partir de ces révolutions, qui sont autant d'ordre économique que culturel, les règles du jeu peuvent changer dans le domaine fiscal, financier, législatif, normatif et de la formation professionnelle. Le rapport propose de très nombreuses réformes : la création de systèmes de certificats d'externalités permettant de financer la transition, la TVA circulaire et une TVA incitative pour le bio et les produits issus de l'économie circulaire, le développement massif des monnaies complémentaires, des financements alternatifs et des fonds citoyens. Le rapport pointe aussi la nécessaire simplification des règles du jeu applicables aux startups et aux petites entreprises innovantes, l'instauration de Greens Deals et le développement de l'expérimentation, la suppression des normes qui soutiennent les rentes, ou encore la garantie des acteurs publics qui font des choix innovants en matière de marchés publics. Nous en appelons à un green business Act qui puisse mettre en forme ces transformations.

Pour les accomplir, il est indispensable que les secteurs économiques eux-mêmes, qu'ils soient moteurs de la troisième révolution industrielle ou en voie de mutation, puissent se transformer. À commencer par le secteur de l'énergie, qui est le point de blocage majeur de l'accès au Nouveau Monde. Il est plus que temps d'y faire la révolution numérique, de décentraliser, d'accepter la vérité des prix et l'égalité des armes entre tous les acteurs de l'énergie. Le secteur clé de l'agriculture, déjà, a modestement entamé une transformation, qui

doit s'accélérer. Ses perspectives d'avenir ? L'agriculture biologique, la deuxième révolution verte qui est celle du digital, l'agro-écologie, le binôme énergie-agriculture et l'essor de l'agriculture urbaine. Nos atouts essentiels que sont le bois, la mer, l'outre-mer et les matières issues de l'économie circulaire doivent être les bases de cette nouvelle économie. Quant à des secteurs plus traditionnels comme le textile ou la santé, ils commencent tout juste leur mutation, mais fourmillent déjà d'exemples de nouveaux modèles industriels pouvant être dupliqués. *(3ème partie)*

Pour engager toutes ces révolutions, auxquelles s'opposent un Etat frileux et des intérêts économiques arc-boutés sur l'ancien monde, de nouvelles synergies sont indispensables. Le rapport propose la création d'une marque, dont le nom pourrait être France Terre d'Avenir, qui, à l'instar du succès de la French Tech permettrait à tous les acteurs du Nouveau Monde de s'identifier. Cette marque doit s'accompagner de la création d'un outil numérique de mise en synergies de ces acteurs citoyens, entrepreneuriaux et territoriaux, leur permettant à la fois de s'identifier, de mutualiser leurs efforts et de créer une dynamique. Parmi eux, les chefs des entreprises du Nouveau Monde occupent une place toute particulière. Nous proposons la création du Mouvement des Entreprises pour la Nouvelle Economie, qui pourrait regrouper des mouvements déjà existants et toutes les entreprises qui se retrouvent dans cette logique. L'objectif de ce mouvement serait de porter des plaidoyers en faveur de la modification des règles du jeu et d'assurer la défense des intérêts collectifs et particuliers. Un Institut de la transition pourrait permettre la mutualisation des savoirs, l'assistance et le règlement des conflits entre Ancien et Nouveau Monde. Enfin, la création d'un fonds de remédiation - disposant de fonds bloqués sur 30 ans en échange d'une fiscalité calquée sur celle de la forêt - permettrait de financer les investissements non rentables à court terme mais indispensables pour le long terme, en particulier dans le cas de l'adaptation changement climatique. *(4ème partie)*

Ces créations peuvent être l'oeuvre de la société civile pour une large part. Car l'entrée dans le Nouveau Monde est l'affaire de tous et l'expérience prouve que les citoyens, les entreprises et les collectivités locales sont infiniment plus actifs et efficaces que l'Etat dans cette métamorphose. C'est la raison pour laquelle le rapport propose un plan d'action par acteurs (citoyens, entreprises, médias et collectivités locales) en insistant tout particulièrement sur le rôle actif des régions. Le Master plan lancé en Nord-Pas-de-Calais pour parvenir à l'autonomie énergétique devrait être généralisé. De même que la création d'outils financiers et d'actionnariat local à l'échelle des régions et qu'un nouvel accompagnement des TPE et PME à l'échelle régionale, notamment grâce à des clusters.

L'Etat, de son côté, est à la croisée des chemins. A minima, il pourrait choisir, avant d'y être contraint par la transformation du monde, de ne plus constituer un obstacle sur la voie du Nouveau Monde. Mais il pourrait aussi décider d'en devenir un moteur, en proposant une véritable stratégie pour le Nouveau Monde, en faisant évoluer les institutions de la République, en acceptant de changer les règles du jeu et d'utiliser les moyens de l'Etat actionnaire. *(5ème partie)*

La COP21 est une occasion historique unique de changer notre fusil d'épaule et d'endosser l'habit d'un leader européen et mondial dans la construction du Nouveau Monde. Ce faisant, l'Etat pourrait à nouveau faire rêver les Français.

EXECUTIVE SUMMARY

The New World economy is already here. An economy at the service of mankind, free of fossil and fissile energies, connected and relocated. Everywhere in the world, energy transition is taking place. Civil, entrepreneurial, local achievements are proliferating. France is no exception! We have in front of us living proof that an efficient, long-term economy serving the common good and creating employment is not only possible, but also capable to generate enthusiasm and confidence. By consolidating these achievements and transposing them to a larger scale, a newer economic model becomes possible. Synergies are developing in France along this direction... Though, unfortunately, the tipping point has not yet been reached.

How to explain such an impasse? Some of the causes are vague: distrust and fear of progress, a rigid entrepreneurial model, reluctance to spearhead innovation and finally, a dysfunction within the research system. Other causes are more specific: evolving jobs, outdated public accounting, difficulties in financing innovative small businesses and startups, obsolete standards favoring entrenched privileges, and the refusal of the State to switch to renewable energies. The State remains stuck in a twentieth century economy, and does not yet believe in the third industrial revolution.

Still, we have the capacity and it is our duty to commit ourselves to this new economy. Even further, we have within our grasp all the assets to become leaders. What is missing? Simply put, the proper lenses to see this New World unfurl and the implementation of reforms needed to reap its benefits. The levers to be put in place are now clearly known: giving priority to health and well-being, acknowledging external factors, promoting intangible assets, innovating at the local level, and properly taking demand into account. It is also about bolstering the transformation of entrepreneurship already under way, introducing fairness in the economy by agreeing to address the question of profit distribution, and finally encouraging the media to replace fear with commitment.

Such economic - as well as cultural - revolutions imply that the rules of the game will change in the taxation, financial, legislative, and normative fields as well as in the area of vocational training. A number of reforms are recommended in the report: creation of certificates relating to systems of externality to finance the transition, a circular VAT as well as an incentive VAT for organic products and products of the circular economy, and massive development of complementary currencies, alternative financing and civic funds. The report also points to the necessary simplification of rules applicable to startups and small innovative companies, the promotion of Green Deals and the development of experimentation, the abolition of standards which favor entrenched privileges, as well as the support for state actors making innovative choices in terms of procurement in the public sector. We thus call for a Green Business Act that can put together such transformations.

In order to accomplish this, it is essential for the economic sectors themselves to have the capacity to transform, whether they are the drivers of the third industrial revolution or are only in the process of adapting to it. This is especially true of the energy sector, which has proven to be the major sticking point for accessing the New World. It is high time for this sector to finally adopt the digital revolution, decentralize, and accept prices reflecting true

costs and to acknowledge the equality of arms between all the various energy players. The key sector of agriculture has already undertaken a modest transformation, which needs to continue to accelerate. Its future prospects consist of organic farming, the second green revolution into the digital age, enhancing the energy/agriculture partnership and finally, the rise of urban agriculture. Our key assets such as wood, the ocean, overseas territories and materials from the circular economy, should be the foundation for this new economy. More traditional sectors - such as textiles or health - are just beginning their mutation, but they also provide numerous examples of new industrial models that can be replicated elsewhere.

New synergies are essential to embark on all these revolutions, against the backdrop of a reluctant State and entrenched economic interests hell bent on maintaining the old world. The report recommends launching a brand: “France, the Land of the Future” which, in the footsteps of the success of “French Tech”, would push to shine a light on all the actors of the New World. This brand would be accompanied by the emergence of digital tools which would enhance the synergies between civic actors, entrepreneurial as well as territorial. This would allow them to clearly identify themselves, to pool their efforts and build momentum. Among them, the CEOs of New World companies would occupy a special place. We are proposing the creation of a “Business Movement for the New Economy”, which would bring together already existing models as well as all companies fitting this logic. The purpose of this movement would be an attempt at changing the rules of the game, as well as defending collective and individual interests. An institute for the transition could foster knowledge sharing, and provide assistance and conflict resolution between Old and New World actors. Finally, the creation of a compensation fund - with funds entered into an escrow account for a duration of thirty years, in exchange for a taxation based on the existing forest model - would allow the funding of investments deemed unprofitable over the short-term, but essential for the long term. This is particularly true in the case of adapting to climate change.

These creations can to a great extent be the work of civil society. Entrance into the New World is indeed of concern to all: experience shows that citizens, businesses and local authorities are much more active and efficient than the State could be in this metamorphosis. This is the reason why the report proposes an action plan for stakeholders (citizens, businesses, media and local authorities), with particular emphasis on the active role of the regions. The Master Plan which was launched in the Nord-Pas-de-Calais region to achieve energy autonomy there should be generalized, as well as should the creation at the regional level of appropriate financial tools and local shareholding; renewed support for very small and small businesses, particularly through clusters, also needs to take place.

The State, meanwhile, is at a crossroads. At the very least it could choose - before being forced to by a world in transformation -, to cease to be an obstacle on the path towards the New World. But it could also choose to become the driver by proposing a real strategy for implementing the New World, by changing and adapting the institutions of the Republic, and by changing the rules of the game by using the resources of the State as a shareholder.

COP21 offers France a unique and historic opportunity to have a change of heart, and to take up the mantle of a European and World leader in the construction of the New World. In doing so, the State could again allow the French people to dream of new possibilities.

Les 5 révolutions à mener

1 Mettre l'Economie au service du bien-être et de l'environnement



2 Mieux intégrer les externalités

3 Donner la priorité au local et au citoyen



4 Construire un nouveau modèle entrepreneurial

5 Faire le choix en acte du passage aux EnR



Les 100 mesures

L'État

I. RÉFORMER LA GOUVERNANCE DE L'ÉTAT

1. Elaborer la vision française du Nouveau monde: faire rêver les Français et créer un nouveau désir
2. Changer les grilles de lecture, en définissant et promouvant des indicateurs appropriés (bien-être/environnement)
3. Tirer les leçons des expériences ratées
4. Repenser l'architecture gouvernementale et administrative et insuffler un profond changement de culture
5. Fusionner Sénat et CESE
6. Intégrer l'évaluation des externalités négatives dans les missions de la Cour des Comptes

II. ASSUMER LE RÔLE D'ÉTAT ACTEUR

7. Mettre en place des politiques de prévention afin de réduire les externalités en matière sanitaire & environnementale
8. Elaborer un « green business Act »
9. Utiliser les moyens de l'Etat actionnaire
10. Offrir un meilleur accès aux marchés publics
 - Elargir les critères de choix : entreprises de proximité, externalités positives
 - Garantir les acteurs publics
 - Mieux valoriser les choix innovants
11. Changer le braquet de la formation professionnelle
12. Mettre en place un plan de télémédecine

III. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET NORMES

13. Mettre un terme aux non-sens législatifs et réglementaires
14. Instaurer les greens deals
15. Limiter la loi aux principes et laisser une marge de manoeuvre aux acteurs pour l'application
16. Mettre en place, en amont des lois, l'obligation de réaliser des études d'impact sur les externalités positives ou négatives
17. Rendre effective la loi sur l'expérimentation législative
18. Supprimer les normes qui soutiennent les rentes

19. Revenir au bon usage des normes sanitaires
20. Intégrer dans la comptabilité publique et privée la prise en compte du capital naturel et humain
21. Insérer les entreprises du Nouveau Monde dans la nomenclature INSEE
22. Reconnaître le service social et environnemental rendu
23. Créer des zones franches écologiques

IV. FISCALITÉ, FINANCES ET PRIX : INTÉGRER LES EXTERNALITÉS

24. Subordonner les subventions aux externalités produites, ce qui implique l'interdiction de subventions pour les externalités les plus négatives
25. Intégrer les externalités dans les prix :
 - Internaliser les externalités dans le prix de l'énergie
 - Instaurer une TVA favorisant les offres à faible externalité : produits bio, éco-conçus et issus de l'économie circulaire
26. Instaurer la TVA circulaire
27. Défisicaliser les fonds d'énergie partagée et les matières premières issues du recyclage
28. Mettre en place des Certificats d'externalités et de réduction de la pollution.
29. Organiser un « Grenelle de la finance »
30. Alléger et faciliter les règles des SCIC

Les Acteurs

V METTRE EN OEUVRE L'ACTION LOCALE & CITOYENNE

31. Rassembler les forces vives
32. Changer d'échelle :
 - a. Veille et sélection des initiatives remarquables à fort potentiel sociétal
 - b. Dispositif d'accompagnement opérationnel: financement, marketing & communication, commercialisation
33. Créer un « service civique » des experts seniors Diffuser massivement les succès pour donner envie et convaincre
34. Multiplier les coopératives d'habitants
35. Favoriser le crowdfunding en réduisant les barrières
36. Développer les monnaies complémentaires locales

VI TRANSFORMER LE MONDE DE L'ENTREPRISE

37. Créer le réseau des « entreprises libérées »
38. Valoriser et promouvoir les acquis de l'Economie Sociale et Solidaire
39. Introduire plus d'équité dans la répartition de la marge et les chaînes de valeur
40. Développer l'affichage environnemental
41. Relier les forces innovantes au sein des grands groupes
42. Valoriser le nouveau modèle industriel
43. Favoriser les innovations participatives
44. Banaliser les coopérations sur le modèle des réussites
45. Renforcer le PEXE

VII FINANCER LES PROJETS INNOVANTS

46. Assurer la continuité des sources de financement ADEME/BPI pour les projets à fort impact sociétal
47. Développer les services d'aide au montage des dossiers de financement
48. Simplifier les conditions et procédures pour l'accès au financement des petits projets
 - a. Supprimer les conditions de durée d'existence des entreprises
 - b. Supprimer les critères de montant minimal de projet
 - c. Assouplir la règle de financement max de 50% du projet
 - d. Passer d'un mode appel à projet limité dans le temps à un appel à projet continu
 - e. Supprimer les critères trop restrictifs qui évincent les

Les 5 mesures structurelles

1 Créer une marque pour fédérer : France Terre d'Avenir



3 Construire ensemble le Mouvement des Entreprises pour la Nouvelle Economie (MENE)



5 Mettre en place un fonds de remédiation



2 Développer un accélérateur numérique de mise en synergies



4 Créer l'Institut de la Transition



à appliquer pour...

innovations n'entrant pas dans le cadre fixé

49. Disposer d'un site regroupant l'ensemble des possibilités de financement

50. Stimuler les innovations systémiques

51. Revoir les règles d'appel à l'épargne publique pour les TPE innovantes

52. Mettre en place un système de pooling pour permettre aux PME de se regrouper pour accéder aux grands prêts

53. Mettre en place un dispositif de garantie pour les produits financiers « énergies renouvelables ».

54. Assurer le tiers financement avec un accès BEI

55. Développer et encourager les monnaies complémentaires et financements alternatifs

56. Mettre en place un fonds de garantie public pour les investissements, en particulier de production citoyenne d'ENR

VIII. LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

57. Généraliser le principe du master plan du NPDC à toutes les régions

58. Instaurer des contrats pluriannuels avec les acteurs régionaux pour assurer une pérennité dans les investissements

59. Mettre en place des garanties publiques régionales pour sécuriser le financement de projets innovants

60. Favoriser la finance locale par la mise en œuvre de Plateformes d'intérêt coopératif au plan local

61. Impliquer les CCI dans l'accompagnement des TPE et PME dans la nouvelle économie

62. Permettre aux collectivités locales de revenir à la région pour l'électricité

IX MÉDIAS : UNE VISION POSITIVE ET CONSTRUCTIVE

63. Assurer une formation spécifique des journalistes politiques et économique

64. Sensibiliser patrons de presse et rédacteurs

65. Créer des passerelles entre le monde

journalistique et le MENE et l'Institut de la Transition

66. Impliquer le CSA : pour plus d'espace donné à la nouvelle économie et contrôle des conflits d'intérêt

Les Secteurs

X. ÉNERGIES

67. Prendre le virage du solaire

68. Mettre en place la révolution numérique dans l'énergie

69. Faire de la décentralisation énergétique un impératif

70. Assurer la vérité des prix de l'énergie

71. Rééquilibrer le financement en faveur du renouvelable

72. Assurer une réelle indépendance de la CRE (commission de régulation de l'électricité) et des gestionnaires des réseaux

73. Engager une autre politique pour EDF Energie nouvelle

74. Outre-mer : en faire la vitrine d'un modèle de développement du sud

- Faire de l'autonomie énergétique un exemple

- Assurer la visibilité de nos entreprises auprès de nos voisins du Sud

XI. RÉNOVATION DANS L'IMMOBILIER

75. Mettre en place un certificat de garantie

76. Supprimer les obstacles à l'utilisation des matériaux innovants

77. Faire émerger le marché de la rénovation énergétique

XII. AGRICULTURE, FORÊT & MER

78. Renforcer l'agriculture biologique pour en faire un secteur puissant

- Créer un fonds national structurel participatif bio/vert

- Augmenter les aides vertes nationales

- Soutenir la création d'emplois verts

- Promouvoir la consommation bio dans la restauration collective

- Maintenir les primes à la conversion

- Préserver la qualité de l'eau par le développement de l'agriculture bio

79. Mettre en route la 2ème révolution verte digitale

80. Booster l'agriculture écologiquement intensive

81. Développer une vision globale des filières

82. Conforter la filière protéinique française

83. Rétablir une équité dans le partage de la valeur

84. Développer le binôme agriculture/énergie

85. Faire de l'agriculture urbaine une évidence

86. Donner toute sa valeur au végétal

87. Faire de la forêt une activité valorisée

88. Devenir un acteur majeur des énergies marines

89. Faire de l'alimentation à partir de la mer une grande filière

90. Mieux valoriser le potentiel des algues

91. Mettre en valeur notre patrimoine marin, notamment en outre-mer

XIII. INDUSTRIE & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

92. Changer le système de prix et la fiscalité

93. Systématiser l'économie circulaire

94. Intégrer les acteurs de la réparation dans la filière

95. Instaurer une économie de la réparation et de la renaturation

96. Faire du textile, du secteur de la construction et des biens d'équipements des acteurs majeurs de l'économie circulaire

97. Déboucher sur une véritable filière grâce au recyclage

98. Essaimer un nouveau modèle industriel à partir des entreprises textiles porteuses/

99. Faire de la Silver économie un grand secteur

100. Mettre en place la révolution de l'e-médecine

CONCLUSION : FAIRE RÊVER LES FRANÇAIS ET CRÉER UN NOUVEAU DÉSIR

L'État doit devenir un servant leader. Cela signifie qu'il doit créer le désir dans le cœur de nos concitoyens en leur fournissant une direction qui les fait rêver. Dans le mythe français, cela signifie à la fois la réalisation de chaque individu en lui-même et le succès de grands projets collectifs. C'est ce que permet le Nouveau Monde. C'est utopie réaliste et nécessaire conduit à une réorganisation de la société dont l'État doit prévoir les changements notamment pour permettre de faire évoluer la protection sociale et d'assurer des conditions de vie en bonne santé le plus tard possible.

En définitive, faute de devenir la locomotive de l'entrée dans le Nouveau Monde, l'État pourrait en être que le wagon de queue, conduisant inmanquablement à une déliquescence de l'État jacobin sans solution pensée et maîtrisée du rôle et de l'organisation de l'État dans la société du Nouveau Monde. Nous sommes à la croisée des chemins. Tous les critères rationnels nous conduisent à faire le choix du Nouveau Monde. La société civile y est prête. Il ne manque que le signal du départ pour que la transformation se mette en oeuvre et que l'envie d'avenir revienne dans le coeur et l'esprit de nos concitoyens.

**« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas
tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour
expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque
chose**

**Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le
cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer. »**

— Saint Exupéry

Notre challenge est de faire naître le désir de la Terre et de l'avenir !

REJOIGNEZ-NOUS



@AdNmonde



www.adnmonde.fr



bienvenue@adnmonde.fr



@AdNmonde



www.adnmonde.fr



bienvenue@adnmonde.fr

